
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N°2020 _____/MAAH/SG/DRH

Ouagadougou, le

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL), le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles(MAAH) souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement du personnel suivant, pour le compte dudit projet :

- **un (01) expert en sauvegarde environnementale et sociale;**
- **un (01) expert en genre/nutrition.**

I - DESCRIPTION DES POSTES

I – 1 expert en sauvegarde environnementale et sociale

I - 1 – 1 Description des tâches et responsabilités

L'expert en sauvegarde environnementale et sociale est responsable de la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et changements climatiques dans la mise en œuvre du projet. Placé sous la responsabilité du chargé de projet, il est chargé de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ;
- suivre la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES);
- Suivre la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation (PAR)
- suivre l'application des mesures d'atténuation proposées dans le cadre du projet ;
- suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation du changement climatique ;
- gérer les conventions signées avec les partenaires externes dans le domaine environnemental et social ;
- participer à l'approbation des programmes d'activités annuels et des budgets nécessaires pour l'application du PGES ;

- veiller au suivi de l'exécution des travaux de protection de l'environnement ;
- veiller à l'information et à la sensibilisation des populations sur l'environnement et le changement climatique;
- préparer les rapports techniques (trimestriels et annuels) sur les aspects environnementaux ;
- analyser la qualité des actions prises par le projet (Screening des sous-projets ou sous activités avant exécution, qualité et insertion des mesures d'atténuation des impacts dans les DAO et contrats, activités de terrain, production des rapports d'exécution, etc.) en vue de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et leur efficacité ;
- vérifier que les approbations de l'autorité nationale en évaluation environnementale sont chaque fois requises / obtenues avant la mise en œuvre des sous – projets ;
- analyser les capacités de l'unité du projet par rapport à la mise en œuvre efficiente des mesures de sauvegarde environnementales et sociales, et faire des recommandations
- participer à la réception provisoire et définitive des travaux, conformément aux spécifications des différents contrats des entreprises en charge des travaux sur la mise en œuvre du PGES.
- rencontrer et échanger avec les acteurs concernés par la mise en œuvre des mesures environnementales de projets ;
- représenter le chargé de projet en cas de besoin.

I – 1 - 2 Qualifications et aptitudes requises

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+4 en études environnementales et développement social ou autres disciplines y relatives ;
- avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins dix (10) ans dont cinq (08) ans dans les domaines de l'évaluation de l'impact environnemental et social, du plan d'action de réinstallation, de l'audit environnemental et social, de la gestion et du suivi environnemental et social ainsi que dans la réalisation ou la mise en œuvre des études d'impact environnemental et social et l'élaboration des PGES ;
- avoir une expérience pertinente dans le développement et la gestion de la mise en œuvre des EIES, des PGES, des PAR, etc.
- avoir également une expérience avec les organisations internationales de financement du développement et la BAD en particulier, et une expérience pertinente avérée dans le pays hôte du projet serait un avantage supplémentaire.
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Accès, Powerpoint etc.) ;
- avoir des connaissances de la politique environnementale des bailleurs notamment BAD/FAD, FIDA serait un atout ;
- avoir une capacité à suggérer et définir les voies pour impliquer sans exclusion les communautés villageoises et concevoir avec elles des actions collectives axées sur la gestion des infrastructures socio-économiques et des ressources naturelles ;
- être apte à travailler avec le monde rural, les groupements paysans, les comités de gestion des Aménagements Hydro-Agricoles (AHA) et les structures féminines.

I - 1 - 3 Exigences du poste

- avoir une large ouverture d'esprit, être apte à travailler en équipe et sous pression ;
- avoir des qualités d'écoute et de dialogue ;
- avoir une très bonne connaissance du terroir et de la zone de l'étude ;
- être capable de parler les langues locales (dioula, turka) serait un atout ;
- avoir une bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain, et des séjours au sein des communautés concernées.
- avoir le sens des relations humaines ;
- être de bonne moralité ;
- ne pas atteindre l'âge de départ à la retraite pendant la phase d'exécution du projet.

I – 2 Expert en genre/nutrition

I - 2 – 1 Description des tâches et responsabilités

L'expert en genre/nutrition est responsable de la prise en compte des aspects de professionnalisation des organisations des producteurs et des aspects genre et nutrition dans la mise en œuvre du projet. Il apporte un appui transversal à l'UGP et aux services déconcentrés chargés de l'appui au monde rural et de l'appui au genre. Placé sous l'autorité du chargé de projet, il est chargé de :

- assurer les activités de renforcement des capacités, de professionnalisation des organisations de producteurs et mettre en place des comités de gestion des aménagements et des infrastructures ;
- formaliser la prise en compte des aspects genre dans toutes les activités du projet au niveau de la zone d'intervention ;
- définir les données désagrégées par genre pour les indicateurs de suivi ;
- identifier les groupes défavorisés et marginalisés, et formuler des appuis spécifiques à apporter dans les domaines d'intervention du projet ;
- appuyer de façon transversale les différents cadres de l'UGP sur les directives spécifiques en appoint à l'exécution des interventions ;
- suivre la mise en œuvre des activités liées à la nutrition ;
- appuyer la structuration et la dynamisation des groupements de producteurs, de jeunes et de femmes ;
- suivre les prestataires et ONG chargés de l'organisation, de la professionnalisation des OPA et des comités de gestion des infrastructures ;
- mettre en œuvre des stratégies visant à faciliter l'intégration des femmes dans tous les organes de concertation ;
- déterminer les moyens à mettre en œuvre (formations, études, enquêtes, etc.) pour l'atteinte des objectifs dans le domaine ;
- établir et entretenir des contacts étroits avec les différents services décentralisés, projets et partenaires intervenant dans le volet de son domaine de compétence ;
- capitaliser la problématique genre dans le domaine du développement rural, rédiger des notes thématiques de réflexion, et participer à des séminaires sur la thématique ;
- produire des rapports d'exécution périodiques ;
- représenter le chargé de Projet en cas de besoin.

I – 2 - 2 Qualifications et aptitudes requises

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+4 en sociologie ou en nutrition, ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- avoir une expérience avérée comme spécialiste en organisation des Organisations de Producteurs Agricoles (OPA) et genre ;
- avoir une expérience d'au moins huit (08) ans dans le développement rural dont au moins cinq (05) ans sur l'approche participative, l'analyse du milieu, la promotion féminine, l'emploi des jeunes, et la prise en compte des groupes les plus vulnérables ;
- avoir une très bonne connaissance du contexte du monde rural (groupes ethnique, foncier, organisation du monde rural, etc.) ;
- avoir des connaissances appréciées des différents types d'aménagements hydroagricoles ainsi que de la conduite des cultures irriguées et pluviales ;
- avoir de bonnes connaissances de la gestion des exploitations, des organisations et de la répartition des tâches au sein des exploitations ;
- avoir une bonne connaissance de la problématique foncière au Burkina Faso et des particularismes régionaux;
- avoir une capacité à suggérer et définir les voies pour impliquer sans exclusion les communautés villageoises et concevoir avec elles des actions collectives axées sur la gestion des infrastructures socio-économiques et des ressources naturelles ;
- avoir une aptitude à déceler les conflits d'intérêt et les spécificités locales ;
- avoir une très bonne connaissance du terroir et de la zone de l'étude ;
- être capable de parler les langues locales (dioula, turka) serait un atout ;
- être apte à travailler avec le monde rural, les groupements paysans, les comités de gestion des Aménagements Hydro-Agricoles (AHA) et les structures féminines ;
- être apte à orienter les activités proposées vers une participation accrue des femmes et des groupes vulnérables au développement de la zone d'intervention.

I - 2 - 3 Exigences du poste

- avoir une large ouverture d'esprit, être apte à travailler en équipe et sous pression ;
- avoir des qualités d'écoute et de dialogue ;
- avoir une facilité dans l'évaluation du rôle et la place de la femme dans la zone, à procéder à l'analyse socioculturelle et des comportements par genre ;
- avoir une bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain, et des séjours au sein des communautés concernées.
- avoir le sens des relations humaines ;
- être de bonne moralité ;
- ne pas atteindre l'âge de départ à la retraite pendant la phase d'exécution du projet.

II - COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite datée, signée et timbrée à 200 F CFA adressée à Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles ;

- une lettre de motivation (2 pages au maximum) datée et signée ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ;
- les photocopies des attestations et certificats de travail ;
- un curriculum vitae (7 pages maximum) détaillé, daté et signé par le candidat, faisant ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat ;

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **Recrutement d'un pour le compte du PAVAL** » au plus tard le **jeudi 14 mai 2020 à 16 h 00** à la **Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, sis à OUAGA 2000 en face de la CARFO et à 100 mètre de l'Ambassade des Etats Unis.**

NB : seuls les trente (30) premiers dossiers seront reçus par poste.

III - PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fera en deux (2) étapes :

- une étape de présélection sur dossier ;
- une étape d'entretien oral avec un jury suivi d'un test informatique.

IV - LIEU D'AFFECTATION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le poste de l'expert en sauvegarde environnementale et sociale et celui de l'expert en genre/nutrition sont basés à Douna avec des déplacements à Ouagadougou.

Les conditions d'emploi seront précisées dans un contrat, d'une durée d'un (01) an renouvelable selon la performance. La durée du contrat ne saurait dépasser la durée du projet.

NB : en cas d'admission, le candidat retenu devra fournir un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois et un certificat médical de visite et de contre visite de moins de trois (03) mois.

Le Secrétaire Général

Dr Lamourdia THIOMBIANO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon